

Questionnaire de satisfaction OPCO / Financeurs

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de la certification qualité des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences, visés à l'article L.6351-1 du Code du travail, nous sommes dans l'obligation de recueillir les appréciations des parties prenantes de la formation. En tant que financeur et partenaire de Conseils Formations Compétences, nous vous sollicitons donc et vous remercions par avance de bien vouloir répondre à ce rapide questionnaire. Vos réponses nous seront précieuses !

Qualité de votre relation avec notre établissement

1. Prise de contact, disponibilité et écoute de vos interlocuteurs

Très satisfaisant

Satisfaisant

Peu satisfaisant

Insatisfaisant

2. Suivi administratif

Très satisfaisant

Satisfaisant

Peu satisfaisant

Insatisfaisant

3. Qualité et exhaustivité des documents transmis

Très satisfaisant

Satisfaisant

Peu satisfaisant

Insatisfaisant

4. Respect des délais

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

5. Respect des engagements pris

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

Commentaires :

Qualité de la formation

1. Qualité et exhaustivité des informations sur notre structure et nos formations

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

2. Qualité globale de la formation

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

3. Cohérence de la formation par rapport aux attentes

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

Commentaires :

QUESTIONNAIRE A RETOURNER :

Par mail à support@conseils-formations-competences.com

Par courrier : Conseils Formations Compétences – 14 rue du Cers – 11510 Caves